

Il avait si longtemps qu'elle n'avait pas vu Maurice dont elle ne connaissait, du reste, pas le nom de famille ! La mémoire lui revint enfin.

Elle parla de Pauline dont Maurice s'était déjà fait un ami de cœur. Elle rappela une scène qui eut lieu dans la maison, alors que Pauline avait voulu se débarrasser de Maurice ; l'intervention du patron et de ses amis, la scène en fut interrompue. Elle dit ceci et cela ; et la conversation se termina dans un parfait accord.

Maurice Bouche paya les consommations et la chambre, et l'on alla se coucher. Maurice, nous l'avons déjà dit, se fit inscrire au registre sous le nom de Maurice-Blanc.

Clairette était venue à Lille, dans l'espoir de rencontrer son ami de cœur, un soufflet du 147 de ligne. Eh ! Vive l'armée ! Le lendemain, on l'ayant pas vu, comme elle l'aurait fait, elle partit pour Dunkerque.

Maurice lui adressa plusieurs lettres avec cette suscription :
"Mlle Maria R..."
dit Clairette
Maisons de Sociétés
à Dunkerque."

Il lui proposait de quitter la maison dans laquelle elle se trouvait et de venir à Lille, faire pour son profit, à lui, la vie qu'elle menait là-bas.

Clairette répondit : une fois au nom de Maurice, à Jean-Bart, les autres fois, aux initiales M. R., poste-restaurant de Sennecey. Elle refusait les offres du personnage.

Clairette, qui ne garde que les lettres de son amant de cœur, a déchiré les lettres de Maurice.

Elle a actuellement 32 ans, elle est originaire d'un petit village des environs de Sedan et est actuellement, comme nous l'avons dit, hier, à Aire-sur-la-Lys.

Quant à Pauline, c'est une lilloise, dont le nom de guerre cache Berthe T... une « rouquine ».

Elle avait connu Maurice Bouche à Lille. Celui-ci venait d'être parti pour Hirson où son « amant de cœur » alla la rejoindre.

Il voulait la faire sortir de la maison. Mais elle avait assez, « tout au moins », de « perturber » pour un autre, elle prélevait le patron, et alors eut lieu la scène à laquelle nous avons fait allusion, et sur laquelle nous ne croyons pas devoir aujourd'hui nous étendre davantage.

Pauline serait actuellement à Paris. La police la recherche sans doute.

L'AFFAIRE SCHOTSMANS
Maurice Bouche est blond. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'un certain attaché de la légation suisse à Lille, qui passionné pour l'Algérie et la région, ait été séduit par elle.

Nous avons rappelé, hier, que la date du mariage de Maurice Bouche partait pour le 28 juillet 1899.

Ce rapprochement de dates suffit à démontrer — surtout étant donné que les amoureux n'ont jamais de permission pour se rendre dans leurs familles — ce rapprochement de dates suffit à démontrer d'une façon évidente l'invraisemblable apparence de la participation de Maurice Bouche dans ce crime jusqu'ici imputé.

Reste l'hypothèse peu probable de Maurice déguisé en Jean-Bart, ce qui n'est possible qu'on s'aperçoit qu'il venait de compagnie de discipline, un congé pour aller dans sa famille.

La justice voudra, sans doute, quand même vérifier.

Il est au moins des coïncidences bizarres. M. Prudhomme, juge blond, en outre de la piste du «jeune homme blond», descendu à Seclin de l'express dans lequel fut trouvé le cadavre de M. Schotsmans, a suivi des pistes nombreuses — tellement nombreuses qu'il n'a jamais dû avoir le loisir de les compter.

Or, la justice poussa ses investigations, fit des recherches, des perquisitions, des arrestations, précisément à Aire-sur-la-Lys et à Hirson où elle s'informe des faits et gestes de l'actuel «jeune homme blond», l'un des assassins de Mlle Marie Henry.

M. Dumont, qui est encore actuellement juge de paix d'Aire-sur-la-Lys, fut activement mêlé à l'affaire Schotsmans.

Un jour qu'il était dans son prétoire, le père de la victime, M. Schotsmans, négociant en menuiserie à Aire-sur-la-Lys, se présenta et lui dit qu'un monsieur X... venait de lui faire de sensationnelles révélations.

Quant à la victime, Adolphe Leduc, son état est très grave. Le docteur Lequette, après une visite minutieuse, a constaté que le coucou avait pénétré entre la neuvième et dixième côte, perforant le poumon droit et atteignant le foie.

Le docteur Hanseval, de Béthune, médecin-légiste du parquet, est attendu pour faire les constatations d'usage.

**UN MECANICIEN DROYE PAR UN TRAIN
A BLANC-MISSERON**

Hier, vers 11 h. 1/2 du matin, un horrible accident s'est produit sur une voie ferrée de la Cie des Mines de Crespin, allant de la fosse de Quévrehain à la gare de Blanc-Misseron.

Le mécanicien Lunelette Armille, conduisant une rame de wagons, lorsqu'il arrivait à la hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

et, sans dire un mot, braqua sur lui un revolver et déclara qu'il allait tuer quatre ou cinq fois dans la direction du vicéprésident.

Instinctivement M. Démarez, plaça la main devant la figure, et bien lui en prit, car il fut atteint au front par une décharge.

Le meurtrier, car on se trouve réellement en présence d'une tentative de meurtre, ne perdit pas la carte.

Le comparsa de la machine, l'fourche et pédales pendant le reste de la soirée, pour aller par M. Démarez qui avait l'assurance l'arrêter et l'emmener.

Craignant sans doute qu'on n'accroît des fermes voisines, à l'appel de M. Démarez, le meurtrier sauta du vélo et fila à toutes jambes à travers champs.

M. Démarez reprit sa machine et, après l'avoir fait passer dans un estaminet voisin, se rendit à la gendarmerie où il raconta l'agression dont il avait été victime.

La barre à quasi complètement traversé la masse droite. M. le docteur Leboucq va tenter l'extraction.

Quant au meurtrier, il est recherché par la gendarmerie qui possède son signalement exact.

COUR D'ASSISES DU NORD

VOL QUALIFIÉ À ECCLÉS

Toujours des affaires de ménage intéressées. L'accusé serait coupable d'un vol de 1.200 francs environ, commis avec effraction chez un propriétaire d'Ecclés.

Celui-ci, le 30 novembre 1901, sortait de chez lui vers huit heures du soir, pour aller passer la soirée chez un ami.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

Eh oui, par le choc, il ne put se relever à temps et la machine l'écrasa. Il fut projeté à une hauteur de l'usine Troblin, il descendit la locomotive pour décrocher une voiture.

Malheureusement, il fit un faux-pas et tomba en travers de la voie.

seul quand il fut surpris. Mais l'instruction a établi que les quatre individus sont arrivés par cette route, qu'ils se dirigèrent vers la ville d'Ecclés et qu'ils se sont arrêtés en route.

Les accusés ont fait notes. Guesis a été envoyé en captivité dans un dépôt. M. Démarez a été remis à ses parents pour voir, après avoir été condamné à six mois de prison et 500 francs d'amende.

Les débats ont commencé le 24 janvier. Il y a eu quatre audiences, pendant lesquelles il y a eu plusieurs interrogatoires.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

Le procureur général a requis la peine de mort pour l'assassin, qui, si aide l'agent Pottier, opéra les arrestations.

CIRCONSCRIPTION DE VALENCIENNES
La candidature de M. Desrois, que nous avons cité, a été soutenue par un grand nombre de personnes.

A ce candidat nationaliste s'opposent, outre le citoyen Méric, le conseiller général Casseau.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

Le scrutin aura lieu le 10 mars.

ter, dans la matinée, les secrétaires sont invités à faire remplir pour vendredi matin au plus tard la continuation préliminaire de leurs groupes.

SECRETARIAT FÉDÉRAL

A partir du dimanche 2 mars, et pour toute la semaine qui suivra, en l'absence du citoyen Maurice Montier, les correspondances intéressant la Fédération devront être adressées au citoyen Louis Bressier, secrétaire adjoint à la Coopération d'Aniche (Nord).

ÉTÉCHES

Le nationaliste Charles Bernard, député de Bordeaux, vient d'adresser au ministre de l'Intérieur, sous la signature de son groupe, un rapport sur les actes de pression et de corruption électorales qu'il a récemment commis dans son voyage dans cette ville, par des promesses fallacieuses et la distribution de décorations.

Le gouvernement belge va faire publier à l'intention des ouvriers belges travaillant en France une brochure contenant les noms et adresses des juges de paix des cantons où travaillent ces ouvriers.

M. Nathan, grand maître de la maçonnerie idéalique française de la Sorbonne, ambassadeur de France à Rome, a un dévoué assistant que la maçonnerie italienne envoie ses hommages à la France, à l'occasion des fêtes en l'honneur de Victor Hugo.

Dernière Heure

LE CENTENAIRE DE VICTOR HUGO

Le festival des étudiants à Paris, 27 février. — Les fêtes du centenaire de Victor-Hugo se sont continuées cet après-midi par le festival des étudiants de Paris.

Le programme est exécuté, interrompu, maintes reprises, par des salves de bravos.

Les représentants des corps constitués, les délégations occupent les loges du premier ordre.

M. Recouly adresse au président du festival et aux académiciens les souhaits de bienvenue.

M. Luce, directeur de l'enseignement supérieur, représentait le ministre de l'Instruction publique.

M. Recouly adresse au président du festival et aux académiciens les souhaits de bienvenue.

M. Recouly adresse au président du festival et aux académiciens les souhaits de bienvenue.

M. Recouly adresse au président du festival et aux académiciens les souhaits de bienvenue.

M. Recouly adresse au président du festival et aux académiciens les souhaits de bienvenue.

M. Recouly adresse au président du festival et aux académiciens les souhaits de bienvenue.

M. Recouly adresse au président du festival et aux académiciens les souhaits de bienvenue.

M. Recouly adresse au président du festival et aux académiciens les souhaits de bienvenue.